

dette effacer par la banque de france

Par **abdetan**, le **09/04/2019** à **14:00**

bonjour ,

J'ai pris un credit d'une banque de credit par internet entre 2004 et 2005 en 2011 j'ai recu une lettre de la banque france que ma dette a etait effacer sauf que j'ai mis mon epouse qui etait pas en france comme desoler je ne trouve le mot et depuis 2017 qui mon telephone et il mon demander une preuve de cette effacement je nes eu aucune lettre et aucun coup de telephone a ce sujet et a ce jour il relance mon epouse pour la dette.

question : il sont le droit de me r'appeler et reouvrir le dossier a ce jour ?

question : on t'il le droit de me fair des menace au telephone ?

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Par **youris**, le **09/04/2019** à **18:22**

bonjour,

votre épouse était sans doute solidaire avec vous pour le remboursement du prêt, si vous avez obtenu l'effacement de votre dette, cela ne s'applique pas à votre épouse et c'est pour cette raison qu'il demande de rembourser cette dette.

il est bizarre que vous n'avez aucun document relatif à l'effacement de votre dette.

comment en avez-vous eu connaissance ?

vous indiquez à l'organisme qui vous demande de payer que votre dette est effacée et qu'il se renseigne auprès de la banque de france.

si c'est une société de recouvrement qui vous menace, sachez qu'elle n'a aucun pouvoir.

vous pouvez lui indiquer votre intention de déposer une plainte pour harcèlement.

salutations

salutations